

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DE GENOPOLE (2002-2015)

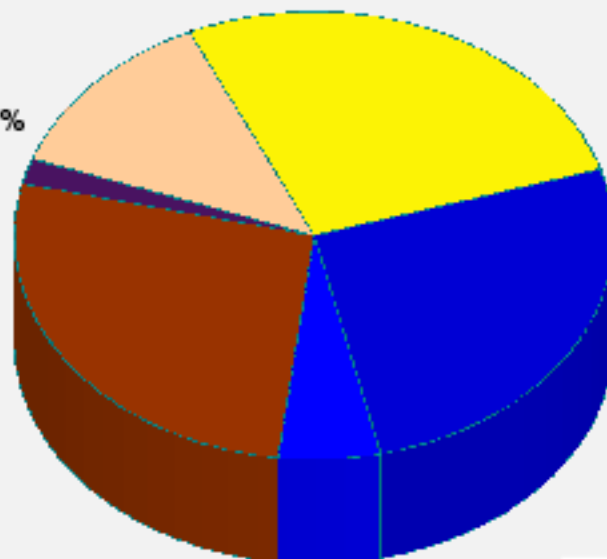


214,1 M€ *

soit 15,3 M€/an/14 ans

Création, accompagnement, développement, prospection et imple

Hygiène Sécurité et Systèmes d'Information; 2%



Soutien à la recherche : 31 %

- Programmes scientifiques, soutien aux laboratoires de recherche (aménagement de laboratoires, charges immobilières) 26%
- Accueil de jeunes équipes de recherche, allocation de retour post-doctorants 5%

* Les ressources reçues pour investissements portent sur des programmes pluriannuels et ne sont versées qu'au fur et à mesure de l'avancement du projet